CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE CONTRÔLE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT PAR LE PARLEMENT EN PERIODE DE PANDÉMIE

André Gagnon
Sous-greffier, Procédure

11 janvier 2020

Plan de la présentation

- Le gouvernement responsable et la responsabilité ministérielle

- Vecteurs du contrôle parlementaire
  1. Tenir séance
  2. Adresser des questions au gouvernement
  3. Exiger la production de documents
  4. Exiger la comparution de témoins en comités
  5. Permettre aux parlementaires d'exercer leur droit de vote

- Qu'en conclure?

Le gouvernement responsable et la responsabilité ministérielle

- Fondement du système de gouvernement canadien

- Capacité de rendre des comptes

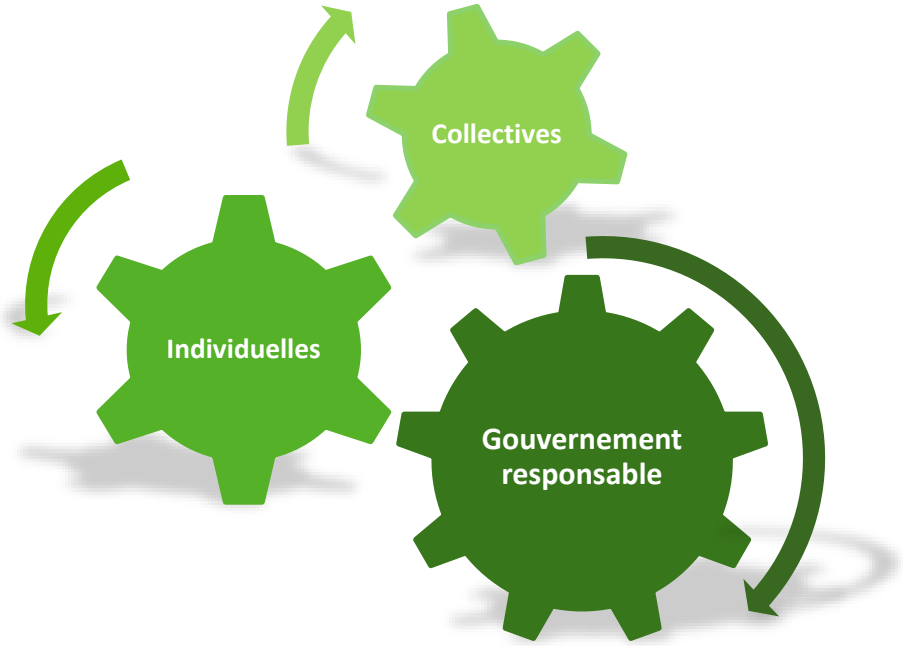

Vecteurs du contrôle parlementaire

1. Tenir séance

- Préalable essentiel à tout contrôle de l’action gouvernementale
- Redéfinition de la participation des élus
- Redéfinition des concepts fondamentaux comme le quorum, le privilège parlementaire et les lieux d’exercice du pouvoir législatif

Types de participation

- Présentielle
- Virtuelle
- Hybride

Modifications du calendrier des séances

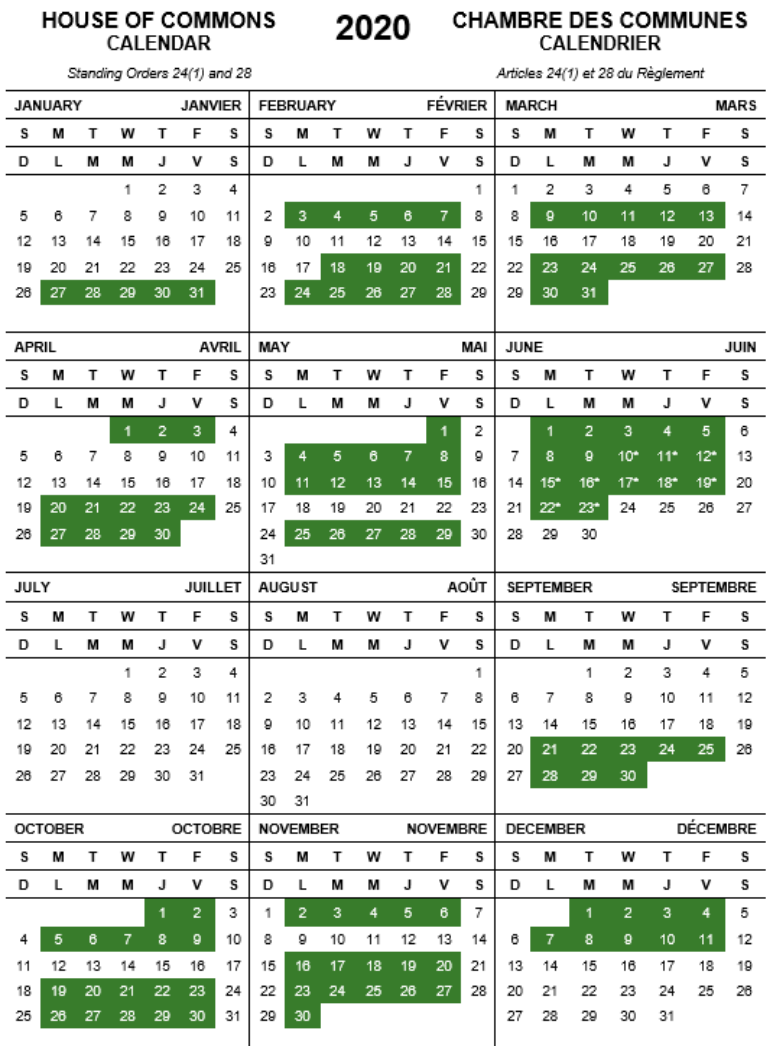

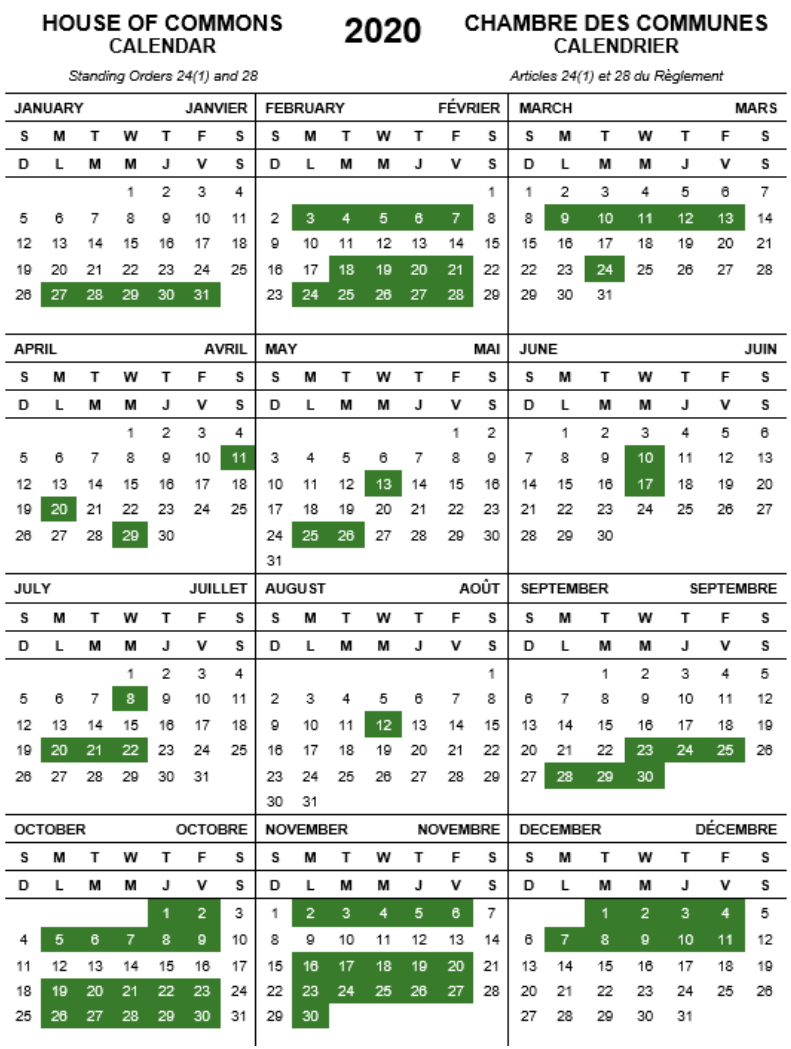

Création du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Les comités permanents

- Nombre de réunions limitées
- Ordres spéciaux permettant aux comités de se réunir (téléconférence ou vidéoconférence)
- Études du comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC)

- *Rapport : Fonctions parlementaires et pandémie de la COVID-19*
- *Rapport : L'exercice des fonctions parlementaires des députés : les défis de tenir un vote pendant la pandémie de COVID-19*
- *Rapport : Protéger la santé publique et la démocratie advenant une élection en temps de pandémie.*

2. Adresser des questions au gouvernement

- Chambre des communes
- Comité spécial sur la COVID-19
- Comités permanents

3. Exiger la production de documents, le partage de l'information et son analyse par un haut-fonctionnaire indépendant

- Mises à jour régulières
- Mandat et ressources élargies pour le Vérificateur général
- Production de documents

4. Exiger la présence de témoins en comités

- Pouvoir considérable accordé aux comités
- Les témoins comparaissent très généralement sur simple invitation
- Plusieurs ministres, le premier ministre, multiples haut-fonctionnaires ainsi que des tiers ont comparu devant les comités afin de répondre à des questions des députés

5. Permettre aux parlementaires d'exercer leur droit de vote

- Vote en Chambre
- Vote à distance
- Dispositions suspendues pour scrutin secret

Qu’en conclure?

- Aux grands maux, les grands moyens
- Le nécessaire parlement
- Conditions à remplir
- À chacun son Parlement!

Merci!